

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 14 Juin 2021

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION

En date du : 14 Juin 2021 à 18 H 00 N° de la séance :

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 21

Quorum : 16

Nom et prénom du président de séance : M. Marc THESSOT

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : Mme BONNET Carine

Liste et qualité des membres présents :

M. THESSOT Marc, Principal Mme DESSAGNE Nelly, Principale Adjointe M. CHAMPAGNAC Christophe, Directeur Adjoint, chargé de la SEGPA Mme PIERRET Céline, C.P.E M. TOURNIER Bernard, Gestionnaire M. TRILLAND Jean Louis, Représentant de la Municipalité Mme PICQ Marie Claire, Personnalité Qualifiée Mme LADOUCEUR Isabelle, Représentante des personnels Ens.et d'Education M. FRAISSE Julien, Représentant des personnels Enseignants Mme SIMON Catherine suppléante de M. PASTOR Fabien, Représentant des personnels Enseignants M. CHAMBON Benjamin, Représentant des personnels Enseignants M. GALLON Pierre Représentant des personnels Enseignants Mme BONNET Carine, Représentante des personnels Enseignants Mme JEAN Karine, Représentante des personnels Enseignants	Mme ROCHE Florence, Représentante des Personnels IATOSS Mme DELOLME Marie Claire, Représentante des Personnels IATOSS Mme VONA Caroline, Représentante des Parents d'élèves Mme BONNET Nathalie Représentante des Parents d'élèves Mme TREVET-WISSELER Christine, Représentante des Parents d'élèves Mme AUTIN Ingrid, Représentante des Parents d'élèves Mme VAILLANT Floriane, Représentante des Parents d'élèves
--	---

Liste des membres excusés :

Mme DUBOIS Madeleine, Conseillère Départementale

Liste des membres absents :

Mme BOUILHOI Sylvie, Représentante de la Municipalité
Mme BESSON Chantal, Représentante des Personnels IATOSS
Mme GARNIER Leslie, Représentante des Parents d'élèves
Mme TRIVEL Béatrice, Représentante des Parents d'élèves
M. SABY Nathan, Représentant des Elèves
Mme DRIVON Emma, Représentante des Elèves

Invitée :

Mme EL HARI Christine, Agent Comptable

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 14 Juin 2021

ORDRE DU JOUR

CHAPITRE I - Conseil d'administration :

- 1.1 – Désignation du secrétaire de séance
- 1.2 – Adoption du PV de la séance du 25 Mars 2021
- 1.3 – Approbation de l'ordre du jour

CHAPITRE II – Action Educative :

- 2.1 – Prévision de rentrée
- 2.2 – Fonctionnement du collège depuis le 3 Mai 2021 (confinement)
- 2.3 – Fournitures scolaires (collège et SEGPA et ULIS)
- 2.4 – Bilan association sportive
- 2.5 – Bilan parcours culturel
- 2.6 – Bilan de l'AP, du dispositif "devoirs faits", GPDS et des remplacements de courte durée.

CHAPITRE III - Fonctionnement de l'Etablissement :

- 3.1 – Crédits globalisés
- 3.2 – Renouvellement des contrats AED
- 3.3 – Tarifs hébergement 2022
- 3.4 – Bilan des fonds sociaux
- 3.5 – Parcours culturel (projets)
- 3.6 – Convention équitation et tarifs
- 3.7 – Convention escrime
- 3.8 – Convention Bridge
- 3.9 – Convention Groupement d'achats
- 3.10 – Vacances d'été 2021
- 3.11 – Organisation de la rentrée 2021/2022
- 3.12 – DGH mission particulière
- 3.13 – Point sur les hébergements d'été
- 3.14 – Convention IME
- 3.15 – Dons du FSE et du SOU octroyés pour le financement d'activités culturelles et sportives pendant la période COVID
- 3.16 – Suppression de la concession accordée par nécessité accordée au CPE

CHAPITRE IV – Domaine budgétaire :

- 4.1 – Décisions modificatives budgétaires.

CHAPITRE V – Divers.

- 5.1 – Questions diverses

Le secrétaire de séance

Mme BONNET C.



Le Président de séance

M. FIESSON



ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 14 Juin 2021

CHAPITRE I - Conseil d'administration :

1.1- Désignation du secrétaire de séance : Mme Bonnet

1.2 -Adoption du PV des séances du 25 Mars 2021

Le procès-verbal du 25 mars est adopté

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

ACTE N° 54

1.3- Approbation de l'ordre du jour

Monsieur Thessot rajoute à l'ordre du jour :

- Classes sans note, évaluation par compétence
- Achat d'agendas pour l'année scolaire
- Organisation pédagogique en semestre
- Signature d'une convention d'hébergement avec l'IME Synergie 43
- Suppression de la concession par nécessité absolue de service du CPE
- Signature d'une convention avec le club de bridge
- Modification des dons accordés par le FSE

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

ACTE N° 55

CHAPITRE II – Action Educative :

2.1 – Prévision de rentrée

Une division en moins l'année prochaine, soit 22 : 4 + 1 en 6^e, 5+1 en 5^e, 4+1 en 4^e et 4+1 en 3^e. Environ 500 élèves dans l'établissement. 15 élèves de 4^e ont été acceptés en 3^e Prépa Métiers.

2.2 – Fonctionnement du collège depuis le 3 Mai 2021 (confinement)

Depuis la fin du confinement, nous avons utilisé le foyer pour pouvoir respecter les distances lors du repas. Les élèves ont apprécié de déjeuner au foyer, c'est plus calme.

Depuis la reprise, 2 classes ont été fermées pour cas de COVID. Depuis environ 4 semaines, pas de nouveaux cas.

Depuis qu'il fait plus chaud, le port du masque est difficile, la vie scolaire éprouve des difficultés à le faire respecter.

Le confinement a eu un impact réduit. C'est le fait d'être dans l'incertitude qui a été compliqué et a généré un peu d'agitation.

Un seul conseil de discipline sans exclusion définitive. Peu de dégradations, pas plus de sanctions que les années précédentes.

L'infirmière alerte sur le nombre d'enfants qui ne vont pas bien, pas plus de visites, mais un temps de « consultation » plus important. La psychologue scolaire et l'assistante sociale ont été très sollicitées.

2.3 – Fournitures scolaires (collège et SEGPA et ULIS)

Présentation des différentes listes de fournitures pour la nouvelle rentrée.

- Liste de fournitures collège :

RÉSULTAT DU VOTE

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 14 Juin 2021

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 56

- Liste de fournitures SEGPA :

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 57

- Liste de fournitures ULIS 1 :

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 58

- Liste de fournitures ULIS 2 :

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 59

2.4 – Bilan association sportive

Les deux premiers trimestres se sont plutôt bien déroulés, le troisième a été très compliqué, moins d'émulation, pas de compétition, il a été difficile de garder les élèves motivés.

2.5 – Bilan parcours culturel

Chaque année, le spectacle vivant est au cœur du parcours, un spectacle pour chaque niveau de classe à l'opéra de Saint Etienne. Cette année, tous les spectacles ont été annulés. C'est un investissement important au regard du coût des transports. Le bilan de l'année est triste car les élèves n'ont pu faire quasiment aucune sortie.

2.6 – Bilan de l'AP, du dispositif "devoirs faits", GPDS et des remplacements de courte durée.

L'Accompagnement Personnalisé s'est concrétisé par des heures en groupes dans certaines matières : sciences, français et math en 6^e, sciences en 4^e avec des groupes restreints, français, mathématiques et histoire Géographie en 3^e. L'idée est de favoriser les conditions de travail.

Dispositif devoirs faits : 19 plages hebdomadaires, 200 élèves accompagnés au cours de l'année. L'IA nous a accompagné pour faire fonctionner le dispositif.

Le GPDS a moins bien fonctionné, un seul élève suivi dans ce cadre-là.

Les remplacements de courte durée : 200 heures remplacées dans l'année. Merci aux enseignants pour leur implication et à la vie scolaire pour sa réactivité.

Depuis l'arrivée du service civique, une dizaine d'élèves ont été pris en charge en aide individualisée.

2.7 – Rentrée scolaire 2021 :

L'année prochaine : les élèves de 6^e seront évalués par compétences, comme c'est déjà le cas pour les élèves de SEGPA sur tous les niveaux. L'avantage est de permettre aux élèves de comprendre ce qu'ils ont réussi ou non, ils sont centrés sur leur travail et se trouve responsabilisé face à son travail. Le logiciel est déjà utilisé par de nombreux professeurs et est accessible aux parents par l'ENT.

- Pour les classes de 6^e : expérimentation d'un nouvel agenda qui se présente sous la forme d'un tableau de bord. Cela permettra aux élèves de mieux s'organiser, correspondance des couleurs entre l'agenda et les cahiers. Cet outil est utilisé dans d'autres établissements et donne satisfaction.

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 14 Juin 2021

- Organisation de l'année en semestre : permet de prendre le temps par rapport au trimestre qui est un peu court et maltraitant tant pour les élèves que les enseignants. Il est nécessaire de prévoir un bilan intermédiaire en cours de semestre et une rencontre avec les parents.

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

ACTE N° 60

CHAPITRE III - Fonctionnement de l'Etablissement :

3.1 – Crédits globalisés :

L'établissement reçoit chaque année une enveloppe budgétaire au titre des crédits d'état pour le financement des manuels scolaires, des carnets de correspondance et des droits de reprographie. Le montant s'élève cette année à 2610.00 euros.

Monsieur Tournier propose la ventilation suivante :

- Manuels scolaires : 1743.75€

- Carnets de correspondance : 0 euros

- Droits de reprographie : 866.25 euros

Les reliquats 2020 sont affectés comme suit : - Manuels scolaires : 945.53 euros

Le vote de la ventilation de ces crédits sera effectué dans le cadre de la décision modificative pour vote

3.2 – Renouvellement des contrats AED

M Thessot demande l'autorisation pour recruter les AED car l'établissement est employeur pour cette catégorie de personnels.

Il nous est accordé pour la nouvelle rentrée scolaire 4,9 équivalent temps plein.

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

ACTE N° 61

3.3 – Tarifs hébergement 2022 :

Les tarifs de restauration ne sont pas connus ce jour. Il est rappelé que la fixation des tarifs est de la compétence du Conseil Départemental.

3.4 – Bilan des fonds sociaux :

Depuis le 1 janvier 2021, 14 élèves ont été aidés au titre des frais de restauration et 1 élève pour la prise en charge d'une session de l'atelier équitation.

Monsieur TOURNIER rappelle le mode d'attribution des fonds sociaux avec la convocation de la commission. Si le quotient familial est le critère retenu pour l'attribution de fonds sociaux, des aides ponctuelles peuvent être accordées en cas d'événement exceptionnel (décès d'un conjoint, perte d'emploi, divorce, etc.)

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 0

ACTE N° 62

3.5 – Parcours culturel (projets)

Le programme de l'année 2021/2022 est en cours. L'Opéra de St Etienne n'a pas encore son programme pour l'année 2022. Des contacts sont en cours avec le théâtre d'Yssingaux. Le financement de cette activité reste identique aux années précédentes, à savoir pris en charge par l'établissement avec participation de 1 euros par élève par le FSE du collège et le SOU des écoles. Le coût des transports est pris en charge par la contribution du Conseil Départemental au titre des transports pédagogiques retenue dans le calcul de la dotation annuelle de fonctionnement.

Don du FSE : 1 euros par élève

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 14 Juin 2021

Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 63

Don du SOU des écoles : 1 euros par élève

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 64

3.6 – Convention équitation et tarifs

Un atelier équitation est proposé aux plus jeunes et aux débutants pour découvrir l'équitation pendant un semestre (12 séances) pour un montant de 120 € par élève. Un montant de 90 € est demandé aux familles, les 30 € restant sont pris en charge par l'établissement. Une convention est signée avec le centre hippique du lycée George Sand à Yssingaux

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 65

Le tarif proposé aux familles est de 90.00 euros

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 66

3.7 – Convention escrime

La convention n'a finalement pas pu être présentée. Les normes sanitaires en vigueur à la rentrée ne sont pas encore connues.

3.8 – Convention bridge

Une convention bridge est signée avec le Président du comité de bridge d'Auvergne. Elle fonctionnera en réseau avec le collège Saint Gabriel durant les créneaux accordés aux sections sportives. Les interventions auront lieu dans l'établissement avec un initiateur payé par le comité régional de bridge. 2 périodes retenues : Découverte de septembre à décembre pour les demandeurs puis engagement jusqu'à la fin de l'année.

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 67

3.9 – Convention Groupement d'achats

Ce groupement d'achats pour les collèges et lycées publics de Haute Loire centralise les achats des produits alimentaires, des fournitures administratives et des produits d'entretien (environ 700 produits). Il gère aussi un groupement de services (extincteurs, systèmes de sécurité, installations électriques contrôle gaz).

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 68

3.10 – Vacances d'été 2021

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 14 Juin 2021

Fermeture de l'établissement le 13 juillet 2021 jusqu'au 26 août 2021.

3.11 – Organisation de la rentrée 2021/2022

Les enseignants rentrent le 1^{er} septembre, les classes de 6^{èmes} le 2 septembre, les autres classes le 3 septembre 2021. Accueillir seuls les élèves de 6^e seuls est d'autant plus important que les élèves n'ont pas pu venir passer une journée au collège comme les années précédentes.

3.12 – DGH missions particulières

5 types d'IMP : 1 pour l'informatique, 1 pour la coordination EPS, 1,5 pour devoirs faits, peut-être une pour l'E3D, 1 pour la section hand et 1 pour la section natation.

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 69

3.13 – Point sur les hébergements d'été

SNU (Service National Universel) : accueil d'une quarantaine de jeunes issus des classes de 2^{nde} dans l'internat du 20 juin au 2 juillet. En raison de la crise sanitaire, les jeunes sont originaires cette année de la région Rhône Alpes Auvergne mais à terme, les jeunes devraient venir de régions différentes et d'horizon différents.

Les stages Djuringa Centers (stages de vacances) auront lieu du 2 juillet 2021 au 22 août 2021 avec une convention d'utilisation des locaux de l'internat du collège.

3.14 – Convention IME

L'IME Synergie 43 cherchait des locaux pour héberger 8 jeunes scolarisés au lycée G. Sand. Une convention en partenariat avec les services du département et plus particulièrement avec l'engagement de Madame DUBOIS a été élaborée et proposée à Synergie 43.

Il faut rappeler que le montant des locations collectées permet de financer la part des enseignants lors des voyages scolaires, notamment à l'étranger.

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 70

3.15 – Modification des dons accordés par le SOU des écoles et du FSE :

En raison du montant disproportionné entre les dons versés par les 2 associations et le montant des dépenses engagées pour le financement d'activités physiques et culturelles durant la période COVID, il est décidé de ne pas percevoir ces 2 dons et de demander aux 2 associations une contribution sur présentation des factures liées aux activités organisées. Nous tenons à remercier les 2 associations.

Don du FSE

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 71

Don du SOU des écoles :

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ETABLISSEMENT : COLLEGE JEAN MONNET 43200 YSSINGEAUX

RNE : 0430135N

DATE DU CA : 14 Juin 2021

ACTE N° 72

3.16 – Suppression de la concession accordée par nécessité absolue accordée au CPE

En raison de la fermeture de l'internat, il est demandé la suppression de la concession par nécessité absolue accordée au Cpe. Ces locaux pourraient être mis à disposition de l'Inspection académique pour la création d'un bureau de circonscription.

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 73

CHAPITRE IV – Domaine budgétaire :

4.1 – Décisions budgétaires modificatives

Monsieur Tournier rappelle que le budget peut faire l'objet de modifications sous forme de décisions budgétaires modificatives

- Décisions budgétaires modificatives pour information au conseil d'administration.

Subventions reçues depuis le dernier conseil d'administration :

- subventions du Conseil Départemental : Subvention achat sèche-linge : 750.00 euros
(Suite à mise en place du nouveau protocole de nettoyage)

- Décisions budgétaires modificatives pour vote du conseil d'administration.

Ventilation des crédits globalisés 2021 : 2610.00 euros

- Manuels scolaires : 1743.75 euros
- Carnets de correspondance : 0 euros
- Droits de reprographie : 866.25 euros

Réaffectation des reliquats des crédits globalisés 2020 : 945.53 euros

- Manuels scolaires : 945.53 euros

Prélèvement sur fond de réserve Service Général : 8600.00 euros

- Administration et logistique :

- Réfection de logement de fonction : 1000.00 euros
- Travaux internat (conformité + travaux pour accueil IME) : 4 000 €

- Opérations en capital :

- Achat d'un ordinateur portable : 1800.00 euros
- Achat d'un lave-linge : 1800.00 euros

RÉSULTAT DU VOTE

Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

ACTE N° 74

5.1 – Questions diverses

Création du labo math : lieu d'échange de pratique et d'expérimentation. Installé au collège Jean Monnet par l'IA IPR de mathématiques car groupe IREM et bonne dynamique dans l'équipe. L'équipe s'inquiète toutefois pour les moyens qui ont l'air inexistant pour faire « fonctionner » ce labo.

Les parents d'élèves souhaitent un abri proche du parking pour les enfants qui attendent leurs parents. Les parents font part de relancer le "café parents" et demandent quelles sont les opérations de prévention pour lutter contre le harcèlement Mme DELOLME et Mme JEAN rappellent les dispositifs existants : sentinelles et référents, cellule de prévention harcèlement, prévention harcèlement en 6^e, 1,5 h par classe avec Aurélien Trochon du PAEJ de Monsistrol, et une intervention en 4^e sur l'éducation aux médias, dangers des réseaux sociaux. L'année prochaine, en 5^e, travail sur le bien-être / mal être pour travailler sur la gestion des émotions et le développement des compétences psycho sociales.

La séance du CA est levée à 20h00